



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Information**

<b>Secrétariat général Service des ressources humaines Sous-direction de la gestion des carrières et de la rémunération Département du pilotage de la mobilité 78, rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP 0149554955</b>	<b>Note de mobilité  SG/SRH/SDCAR/2023-747  30/11/2023</b>
--	--

**Date de mise en application :** Immédiate

**Diffusion :** Tout public

**Cette instruction n'abroge aucune instruction.**

**Cette instruction ne modifie aucune instruction.**

**Nombre d'annexes :** 1

**Objet :** Calendrier du cycle de mobilité du printemps 2024

#### **Destinataires d'exécution**

Administration centrale  
Services déconcentrés  
EPLEFPA/Etablissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles  
Etablissements d'enseignement supérieur agricole  
Etablissements d'enseignement supérieur agricole  
Etablissements publics sous tutelle  
RAPS  
Pour information : Organisations syndicales

La présente note rappelle les principales échéances du calendrier de la mobilité du printemps 2024.

Le chef de service des ressources  
humaines

Xavier MAIRE

## Calendrier de la procédure de mobilité - Campagne générale printemps 2024

ÉTAPES	DATES
Publication des postes	<b>Vendredi 1<sup>er</sup> mars</b>
Date limite de candidatures pour <b>tous les agents (externes et internes au MASA)</b>	<b>Dimanche 31 mars</b>
Communication par les structures aux MAPS des dossiers de mobilité des candidats externes sélectionnés	<b>Jusqu'au jeudi 18 avril</b>
Enregistrement dans Agorha par les MAPS des candidatures externes présélectionnées par les structures	<b>Jusqu'au vendredi 19 avril</b>
Enregistrement dans Agorha des avis du directeur de départ	<b>Du mardi 2 avril au vendredi 19 avril</b>
Enregistrement dans Agorha des avis et classement par le directeur d'arrivée	
Enregistrement dans Agorha des avis MAPS sur les candidatures des agents retenus par les structures recruteuses	<b>Du lundi 22 avril au jeudi 25 avril</b>
Communication aux agents candidats du classement individuel - motivation communiquée sur demande expresse de l'agent auprès de la structure recruteuse/ UO	<b>Vendredi 26 avril</b>
Réunion décisionnelle n°1	<b>Mardi 11 juin</b>
Publication des résultats de la réunion décisionnelle n°1	<b>Vendredi 14 juin (fin d'après-midi)</b>
Réunion décisionnelle n°2	<b>Mercredi 26 juin</b>
Publication des résultats de la réunion décisionnelle n°2	<b>Vendredi 28 juin (fin d'après-midi)</b>
Date de prise de poste de principe	<b>1<sup>er</sup> septembre - décalage possible jusqu'au 1er novembre</b>